

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Membre élu ou suppléant du comité social et économique

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
- Mettre en place des outils de prévention et de suivi
- Donner des avis, faire des recommandations en matière de santé et sécurité au travail

DURÉE

- 5 jours : 35h

TARIFS

- **Tarif inter** : 1350€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle de la progression et du développement des connaissances et des compétences acquises conformément aux objectifs visés tout au long de la formation.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Délivrance d'une attestation de formation.

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun

Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun



**Taux de satisfaction
en 2025**

100 %



**Nombre de formés
en 2025**

34

PROGRAMME & CONTENU

I- Maîtriser les attributions du CSE en matière de SSCT

- Contexte et textes réglementaires
- Rôles, missions et moyens des membres du CSE: réclamations, réunions, registres, BDESE, expertises
- Principes du dialogue social et accompagnement des transformations par la concertation

II- Instaurer et animer la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- Facteurs clés de réussite et positionnement dans l'organisation
- Répartition des missions, définition du fonctionnement et des moyens
- Animation des réunions, échanges avec le CSE et reporting

III- Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail

- Notions d'hygiène, sécurité et conditions de travail
- Vocabulaire de la prévention : danger, risque, moyens de prévention
- Responsabilités civiles et pénales, délégation de pouvoir
- Acteurs internes et externes : rôles et interactions (médecine du travail, inspection, CARSAT...).

IV- Analyser, prévenir et agir sur les risques professionnels

- Définition et analyse des accidents du travail, maladies professionnelles
- Méthodes d'analyse : arbre des causes, indicateurs (Tf, Tg)
- Évaluation et hiérarchisation des risques (DUERP, pénibilité, risques psychosociaux, TMS)
- Mise en pratique : visites de site, enquêtes, comptes-rendus, plans d'action

- Application des droits d'alerte et de retrait, propositions d'aménagements et reclassements
- Contribution au PAPRI Pact et à la qualité de vie au travail (QVT).

AUTRES INFORMATIONS

Cette formation est animée par un formateur expert certifié par la DREETS.

Conditions de délivrance des formations CSE :
La formation en santé, sécurité et conditions de travail des membres de la délégation du personnel du comité social et économique est dispensée :

- soit par des organismes figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé du travail selon la procédure prévue à l'article R. 2145-3 (agrément national),
- soit par des organismes agréés par le préfet de région selon la procédure prévue à l'article R. 2315-8.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

